

**Procès-verbal de la première rencontre régulière du  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSSDN)**

**CENTRE DE FORMATION EN MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS (CFMVL)**

**Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 22 septembre 2025, à 17 h 30, en présentiel, local 136 du CFMVL.**

**PRÉSENCES :**

**Enseignants :**

Andréanne Faucher, Mécanique d'engins de chantier  
Nicolas Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers  
Jérôme Bissonnette, Mécanique d'engins de chantier  
Jimmy Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers  
William Morneau, Mécanique d'engins de chantier  
Jean-Sébastien Roux, Mécanique de véhicules lourds routiers

**Élèves :**

À venir

**Autres membres du personnel :**

Valérie Chamberland, acheteuse  
Bertrand Leblond, Magasinier

**Groupes socioéconomiques et communautaires :**

Julie Beaudoin, APMLQ+  
ABSENT Michaël Bélanger, Société des Surintendants en Transport de Québec (SST-Q)

**Entreprises de la région :**

Sarah Paré, Paré Centre du Camion Volvo  
Daniel Lavoie, Les Excavations Lafontaine Inc.

## **1. Accueil, quorum et présentation des participants**

Le directeur accueille les membres et souhaite la bienvenue, constate le quorum et ouvre la première séance de l'année scolaire 2025-2026.

Un tour de table est effectué afin que tous les membres puissent se présenter.

M. Couture mentionne qu'un courriel d'invitation à participer au CÉ a été envoyé aux parents des élèves et aux élèves du centre. Un parent désire en savoir davantage sur les possibilités d'assister à distance aux séances. Il en sera question au point 4. Règles de régie interne.

Le directeur rappelle qu'il anime le début de la rencontre jusqu'à l'élection de la présidence.

Ouverture de la séance à 17 h 35.

**RÉSOLUTION  
CE 25-26-001**

## **2. Présentation et adoption de l'ordre du jour**

M. Couture présente l'ordre du jour à l'écran et demande une personne pour proposer et une autre pour seconder la motion.

Il est proposé par Mme Valérie Chamberland, secondé par Mme Julie Beaudoin et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION  
CE 25-26-002**

## **3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un vice-président(e)**

La direction informe les membres pour la nomination au poste de la présidence et de la vice-présidence.

À la suite des propositions, il a été entendu que Mme Sarah Paré accepte le poste de présidente et Mme Julie Beaudoin accepte le poste de vice-président.

La période d'élection étant terminée,

Il est proposé par M. William Morneau, secondé par M. Daniel Lavoie et résolu :

QUE Mme Sarah Paré occupe le poste de présidente et que Mme Julie Beaudoin occupe le poste de vice-président du conseil d'établissement du CFMVL pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Couture félicite et remercie les gens qui ont accepté les postes.

#### **4. Adoption des règles de régie interne**

Ce document sert à encadrer les réunions, gérer les absences et les présences et la façon de trancher les votes plus serrés.

M. Couture parcourt les différentes sections du document en s'attardant aux clauses les plus couramment invoquées. Il mentionne les correctifs à apporter en fonction de nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique concernant les séances à distance et aussi, la participation d'un membre à distance, lors d'une séance en présentiel. Afin de prendre connaissance des modifications, le document sera envoyé à tous les membres par courriel. Ce point sera discuté à nouveau à la séance du mois de décembre.

M. Couture mentionne également l'annexe III à la fin du document « Dénonciation d'intérêt ». Ce document doit être rempli lorsque des décisions à prendre peuvent faire en sorte qu'un membre du conseil se retrouve en conflit d'intérêts.

**RÉSOLUTION  
CE 25-26-003**

#### **5. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 27 mai 2025**

M. Couture présente le document à l'écran. Il n'est pas nécessaire de le lire au complet, étant donné qu'il a été remis à l'intérieur du délai prescrit de sept jours ouvrables avant la tenue de la séance.

Mme Sarah Paré demande si tout le monde a pris connaissance du compte-rendu et est en accord avec le document.

Au point 4 - Correction à apporter, il est question de Transit Inc. et non TransDiff.

Il est proposé par M. Jimmy Pelletier, secondé par M. Jean-Sébastien Roux et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 27 mai 2025 soit adopté avec la modification au point 4.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **6. Suivis au compte-rendu de la rencontre du 27 mai 2025**

Comme mentionné au procès-verbal du 27 mai 2025, le point concernant l'adoption du budget initial pour l'année scolaire 2025-2026 est inscrit au présent ordre du jour.

**RÉSOLUTION  
CE 25-26-004**

#### **7. Rapport annuel de gestion du CÉ**

Tel qu'exigé par la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit rendre compte de ses activités.

M. Couture présente le document. Il contient la liste des membres pour l'année scolaire 2024 - 2025, les dates des rencontres des 5 séances régulières ainsi qu'un tableau regroupant les actions réalisées selon la date où ils ont été traités.

Il est proposé par M. Nicolas Pelletier, secondé par M. William Morneau et résolu :

QUE le rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION  
CE 25-26-005**

#### **8. Approbation du budget du centre**

En l'absence des paramètres budgétaires du ministère de l'Éducation lors de la dernière rencontre, la direction présente aux membres les données pour l'unité administrative 430 (Programmes du secteur équipements motorisés) et l'unité 431 (Matelotage).

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Roux, secondé par M. Nicolas Pelletier et résolu :

QUE le budget 2025-2026 du CFMVL soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **9. Journée carrière du 16 octobre et autorisation de sollicitation pour les frais de présence**

M. Couture mentionne qu'un nombre important d'entreprises cognent aux portes du CFMVL pour se faire connaître auprès des élèves. Cela représente un défi logistique important pour être en mesure d'organiser la journée carrière qui aura lieu le 16 octobre prochain, en après-midi, pour les programmes suivants :

- Mécanique d'engins de chantier (DEP)
- Mécanique de véhicules lourds routiers (DEP)
- Mécanique spécialisée d'équipement lourd (ASP).

L'an dernier, le conseil d'établissement avait autorisé une tarification de 160 \$ + taxes pour un emplacement au salon des exposants et de 320 \$ + taxes pour une classe.

Pour la prochaine édition :

- Le prix demandé pour accéder au salon des exposants sera de 160 \$ + taxes.
- Le prix demandé pour accéder à une classe sera de 320 \$ + taxes.

- La sélection des entreprises se fera par tirage au sort, une fois les entreprises priorisées identifiées.
- Les entreprises seront avisées de la continuité d'un principe de rotation d'une année à l'autre.
- Le CFMVL continue de payer le dîner pour l'événement comme il le faisait par les années passées.

### **Autorisation de sollicitation pour les frais de présence**

Il est proposé par Mme Valérie Chamberland secondé par M. Jimmy Pelletier et résolu :

QUE les tarifs à demander pour l'an 2025-2026 soient les mêmes, soit à 160 \$ + taxes pour le salon des exposants et de 320 \$ + taxes pour une classe.

QUE les tarifs à demander pour l'édition 2026-2027 soient discutés au mois de mai 2026.

**RÉSOLUTION  
CE 25-26-006**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **10. État des inscriptions et des abandons**

Le tableau des abandons est présenté.

Pour le groupe de matelotage débutant en octobre, l'admission est au nombre de 16 élèves.

#### **2025 - Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (430)** **Liste des abandons avec comparatif**

Nom du programme	Programme	2025	2024	2023	2022
Mécanique de véhicules lourds routiers	5330	0,95	1,00	0,00	1,00
Mécanique d'engins de chantier	5331	0,00	0,00	1,97	2,98
Conseil et vente pièces d'équipement motorisé	5347	0,00	2,31	3,53	1,09
Matelotage	5365	0,00	0,00	0,00	0,00
Mécanique spécialisée d'équipement lourd	5353	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,95</b>	<b>3,31</b>	<b>5,50</b>	<b>5,07</b>

2025.09.18

**11. Autorisation pour sorties éducatives**

La direction informera les membres des sorties au calendrier. Le point « Sorties éducatives » sera récurrent dans l'ordre du jour de nos rencontres.

**12. Projet-pilote de formation accrue en milieu de travail et ATE (Alternance travail-étude)****a. Pièces**

Le jumelage des élèves et des entreprises a été fait la semaine passée. Le groupe est maintenant à 10 élèves (4 ont débutés en janvier dernier et 6 en août 2025). Les activités vont bon train.

**b. Mécanique de véhicules lourds**

La 5<sup>e</sup> cohorte Duale au programme mécanique de véhicules routiers se poursuit. Le groupe est à 8 élèves.

**c. ASP**

16 élèves sont en formation régulière depuis la rentrée. Pour janvier 2026, une douzaine d'élèves désirent faire la formation. La formule est à confirmer.

**13. Formation obligatoire des membres**

M. Couture mentionne que des capsules de formation doivent être vues par les nouveaux membres du conseil. Un courriel leur sera envoyé avec le site web en question.

**14. Suivi au projet éducatif**

La direction présente le plan d'action 2024-2025 du projet éducatif avec le mécanisme de suivi, les indicateurs et les résultats obtenus.

**15. Courrier**

Aucun.

**16. Varia**

Aucun.

**RÉSOLUTION  
CE 25-26-07**

**17. Dates des autres rencontres, en présentiel**

M. Couture propose les dates suivantes :

**En présentiel, de 17 h 30 à 19 h 30**

Accueil à partir de 17 h : un repas sera servi.

Lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025

Lundi 26 janvier 2026

Lundi 23 mars 2026

Mardi 26 mai 2026

Les dates proposées sont adoptées à l'unanimité.

M. Couture précise que ces dates sont publiées sur le site web du centre et que les rencontres sont publiques.

**18. Questions**

Aucune question. Aucun public.

**RÉSOLUTION  
CE 25-26-08**

**19. Levée de la rencontre**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Valérie Chamberland, secondé par Bertrand Leblond et résolu :

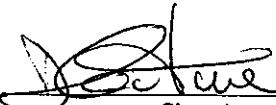
QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Levée de l'assemblée : Il est 19 h 16.



Sarah Paré, présidente



Dany Couture, directeur